



## Examen Fondamental

*Justification des réponses pour l'échantillon d'examen N° 1 version avril 2013.*

## PRINCE2 – L'examen Fondamental

---

1 Domaine du syllabus : OV0101 - Vue d'ensemble et Principes

Réponse correcte : C

Objectif : LL1 - Rappeler les six aspects de performance du projet à contrôler

- a) Incorrect. Cela pourrait être un critère d'acceptation, mais il ne s'agit PAS de l'un des six aspects de performance du projet devant être gérés. Les six aspects sont le coût, le durée, le périmètre, la qualité, le risque et les bénéfices. Réf. 1.5.2
- b) Incorrect. Cela pourrait être un critère d'acceptation, mais il ne s'agit PAS de l'un des six aspects de performance du projet devant être gérés. Les six aspects sont le coût, le durée, le périmètre, la qualité, le risque et les bénéfices. Réf. 1.5.2
- c) Correct. Il s'agit de l'un des six aspects, aux côtés du coût, du durée, de la qualité, du risque et des bénéfices. Réf. 1.5.2
- d) Incorrect. Cela pourrait être un critère d'acceptation, mais il ne s'agit PAS de l'un des six aspects de performance du projet devant être gérés. Les six aspects sont le coût, le durée, le périmètre, la qualité, le risque et les bénéfices. Réf. 1.5.2

2 Domaine du syllabus : BC0201 - Thème Cas d'Affaire

Réponse correcte : C

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité du thème Cas d'Affaire

- a) Incorrect. Le thème Organisation a pour objectif de définir et d'établir la structure des redevabilités et des responsabilités du projet. Réf. 5.1
- b) Incorrect. Le thème Progression établit les mécanismes de surveillance et de comparaison des résultats par rapport aux objectifs planifiés et fournit des prévisions pour la viabilité continue du projet. Réf. 10.1
- c) Correct. Le thème Cas d'Affaire est au cœur du processus décisionnel tout au long du projet et vise à déterminer si le projet reste viable et si les bénéfices peuvent être réalisés. Réf. 4.1
- d) Incorrect. Le thème Risque identifie, évalue et contrôle les incertitudes du projet. Réf. 8.1

## PRINCE2 – L'examen Fondamental

---

3 Domaine du syllabus : DP0203 - Processus Diriger le Projet

Réponse correcte : C

Objectif : LL2 - Comprendre le contexte du processus Diriger le Projet

- a) Incorrect. Le processus Elaborer le Projet prépare les éléments pour préparer la demande d'autorisation de lancer la séquence d'initialisation. La demande d'initialisation du projet est donc une action menée durant le processus Elaborer le Projet. Réf. 12.1
- b) Incorrect. Le processus Initialiser le Projet prépare la documentation qui sera soumise au Comité de Pilotage de Projet à des fins d'autorisation du projet, mais l'autorisation même provient du processus Diriger le Projet. Réf. 14.3
- c) Correct. Seul le Comité de Pilotage de Projet peut autoriser l'initialisation du projet et ses activités sont couvertes dans le processus Diriger le Projet. Réf. 13.3
- d) Incorrect. Le processus Gérer une Limite de Séquence prépare les documents destinés à appuyer la demande d'autorisation de séquence auprès du Comité de Pilotage de Projet. Réf. 17.1

4 Domaine du syllabus : PG0202 - Thème Progression

Réponse correcte : C

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité du Thème Progression

- a) Incorrect. Le thème Cas d'Affaire a pour objectif d'établir les mécanismes qui permettront de juger si le projet est souhaitable, viable et réalisable, en vue d'étayer la prise de décisions concernant son investissement continu. Réf. 4.1
- b) Incorrect. La finalité du thème Changements est d'identifier, d'évaluer et de contrôler tout changement potentiel et approuvé au référentiel. Réf. 9.1
- c) Correct. Le thème Progression a pour objectif d'établir des mécanismes de surveillance et de comparaison des résultats par rapport aux objectifs planifiés, de fournir des prévisions pour les objectifs du projet et la viabilité continue du projet et de contrôler toutes les déviations inacceptables. Réf. 10.1
- d) Incorrect. Le thème Qualité a pour objectif de définir et de mettre en œuvre les moyens utilisés par le projet pour créer et vérifier des produits adaptés aux besoins. Réf. 6.1

5 Domaine du syllabus : CP0202 - Processus Clore le Projet

Réponse correcte : A

Objectif : LL2 - Comprendre les objectifs du processus Clore le Projet

- a) Correct. Vérifier que tous les produits du projet ont été acceptés par les utilisateurs est un objectif du processus clore le projet. Réf. 18.2
- b) Incorrect. Le processus Clore le Projet intervient **durant** la séquence finale (c'est ce qui est préparée au cours du processus Gérer une Limite de Séquence, comme pour toute autre séquence de management, à l'exception de la séquence d'initialisation) Réf. 18.3
- c) Incorrect. Les exigences qualité du client sont définies et convenues au début du processus Elaborer le Projet. Les exigences sont déterminées lors de discussions avec le client (parties prenantes de niveau entreprise et utilisateur), puis affinées en vue d'être intégrées à la Description de Produit du Projet. Réf. 12.4.4
- d) Incorrect. Tous les bénéfices pourront ne PAS avoir été réalisés avant la clôture du projet. Certains seront mesurés après le projet dans le cadre d'une revue des bénéfices encadrée par le Plan de Revue des Bénéfices. Réf. 18.4.3

6 Domaine du syllabus : SB0201 - Processus Gérer une Limite de Séquence

Réponse correcte : C

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité du processus Gérer une Limite de Séquence

- a) Incorrect. Les Lots de Travaux sont autorisés par le Chef de Projet durant le processus Contrôler une Séquence. Réf. 15.4.1
- b) Incorrect. Un Rapport d'Exception peut déclencher le processus Gérer une Limite de Séquence si un Plan d'Exception s'avère nécessaire. Réf. 15.4.7
- c) Correct. L'une des finalités du processus Gérer une Limite de Séquence est de permettre au Comité de Pilotage de Projet d'être suffisamment informé de manière à pouvoir évaluer la réussite de la séquence en cours et approuver le Plan de la Séquence suivante. Réf. 17.1
- d) Incorrect. L'Exposé du Projet est approuvé par le Comité de Pilotage de Projet à la suite du processus Elaborer le Projet et avant le processus Initialiser le Projet. Réf. 13.4.1

7 Domaine du syllabus : PL0201 - Thème Plans

Réponse correcte : B

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité du Thème Plans

- a) Incorrect. Le thème Organisation a pour objectif de définir et d'établir la structure des redevabilités et des responsabilités du projet. Réf. 5.1
- b) Correct. La planification permet d'informer l'ensemble du personnel impliqué dans le projet sur ce qu'on attend de lui, la manière dont les objectifs seront atteints, par qui et à l'aide de quels équipements et ressources spécialistes, le déroulement des événements et si les objectifs sont réalisables. Réf. 7.1
- c) Incorrect. Le Cas d'Affaire permet de documenter la justification du projet. Réf. 4.1
- d) Incorrect. La finalité du thème Qualité est de définir et de mettre en œuvre les moyens utilisés par le projet pour créer et vérifier des produits adaptés aux besoins. Réf. 6.1

8 Domaine du syllabus : RK0102 - Thème Risque

Réponse correcte : C

Objectif : LL1 - Rappeler les types de réponse à un risque et examiner s'ils permettent de répondre à une menace ou à une opportunité

- a) Incorrect. Réduire est une action proactive menée pour réduire la probabilité ou l'impact d'une menace qui se produit, en exerçant une certaine forme de contrôle. Réf. Tableau 8.2
- b) Incorrect. Il y a transfert quand une tierce partie assume la responsabilité d'une partie de l'impact financier d'une menace. Réf. Tableau 8.2
- c) Correct. Il y a rejet quand la décision est sciemment et délibérément prise de ne PAS exploiter ou améliorer une opportunité, après avoir déterminé qu'il est plus économique de procéder ainsi au lieu de tenter une action de réponse à l'opportunité. Réf. Tableau 8.2
- d) Incorrect. Un plan de repli est mis en place pour les actions qui seront prises en vue de réduire l'impact de la menace en cas de matérialisation de la menace. Il s'agit-là d'une forme réactive de la réponse « réduire » qui n'a aucun impact sur la probabilité. Réf. Tableau 8.2

9 Domaine du syllabus : OV0202 - Vue d'ensemble et Principes

Réponse correcte : D

Objectif : LL2 - Comprendre les sept principes

- a) Incorrect. La cohérence du travail de projet est un bénéfice dérivé de l'utilisation de la documentation de projet et des processus PRINCE2. Cette méthode facilite la mobilité des effectifs et atténue l'impact des changements de personnel et du transfert des responsabilités. Réf. 1.7
- b) Incorrect. La méthode PRINCE2 est amplement reconnue et bien comprise et fournit par conséquent une terminologie commune à l'ensemble des participants du projet. Une terminologie commune n'est PAS un bénéfice fourni par le principe de management par exception. Réf. 1.7 / 2.5
- c) Incorrect. La focalisation produit d'un projet PRINCE2 clarifie (pour toutes les parties) les livrables du projet : quoi, pourquoi, quand, par qui et pour qui. Réf. 1.7
- d) Correct. PRINCE2 repose sur une structure de « management par exception » qui se traduit par une utilisation efficace et économe du temps de management (que ce soit au niveau de l'entreprise, du programme, du Comité de Pilotage de Projet ou des niveaux de management de projet). Il réduit la charge de temps des cadres dirigeants, sans supprimer leur contrôle, tout en s'assurant que les décisions sont prises au niveau voulu de l'organisation. Réf. 1.7 / 2.5

## PRINCE2 – L'examen Fondamental

---

10 Domaine du syllabus : IP0201 - Processus Initialiser le Projet

Réponse correcte : A

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité du processus Initialiser le Projet

- a) Correct. Le processus Initialiser le Projet a pour but de doter le projet de solides fondations et de permettre à l'organisation de mieux comprendre le travail qui doit être effectué pour livrer les produits du projet, avant d'engager des dépenses importantes. Réf. 14.1
- b) Incorrect. Le processus Elaborer le Projet vise à s'assurer que les produits préalables à l'initialisation du projet sont en place en répondant à la question : le projet est-il viable et justifié ? Réf. 12.1
- c) Incorrect. Le processus Diriger le Projet doit permettre au Comité de Pilotage de Projet d'assumer la redevabilité de la réussite du projet en prenant les décisions essentielles et en exerçant un contrôle général, tout en déléguant au Chef de Projet le management du projet au quotidien. Réf. 13.1
- d) Incorrect. Le processus Gérer une Limite de Séquence a pour but de permettre au Comité de Pilotage de Projet d'être suffisamment informé par le Chef de Projet de manière à ce que le Comité de Pilotage de Projet soit en mesure d'évaluer la réussite de la séquence en cours, d'approuver le Plan de la Séquence suivante, d'examiner le Plan de Projet mis à jour et de confirmer la justification continue pour l'entreprise et l'acceptabilité des risques. Réf. 17.1

11 Domaine du syllabus : MP0201 - Processus Gérer la Livraison des Produits

Réponse correcte : A

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité du processus Gérer la Livraison des Produits

- a) Correct. Le processus Gérer la Livraison des Produits établit des exigences formelles pour l'acceptation, l'exécution et la livraison des travaux du projet. Réf. 16.1
- b) Incorrect. Cela relève du rôle du Chef de Projet dans le processus Contrôler une Séquence. Réf. 15.4.4
- c) Incorrect. Il s'agit de l'un des objectifs du processus Contrôler une Séquence. Réf. 15.1
- d) Incorrect. Cela relève du rôle du Chef de Projet dans le processus Contrôler une Séquence. Réf. 15.2

12 Domaine du syllabus : CS0203 - Processus Contrôler une Séquence

Réponse correcte : A

Objectif : LL2 - Comprendre le contexte du processus Contrôler une Séquence

- a) Correct. Le Chef de Projet est responsable du contrôle des activités quotidiennes de la séquence. Réf. 15.3
- b) Incorrect. Le Support Projet fournit un soutien administratif au Chef de Projet, mais n'est PAS responsable de l'autorisation du travail. Réf. 5.3.2.8
- c) Incorrect. L'Assurance Projet revoit les activités de la séquence, mais n'est PAS responsable de l'autorisation du travail. 5.3.2.3
- d) Incorrect. Le Chef d'équipe convient avec le Chef de Projet du travail qui devra être livré dans le cadre d'un Lot de Travaux. Réf. 5.3.2.7

13 Domaine du syllabus : QU0202 - Thème Qualité

Réponse correcte : C

Objectif : LL2 - Comprendre la différence entre l'assurance qualité et l'Assurance Projet

- a) Incorrect. L'Assurance Projet et l'assurance qualité permettent toutes deux de surveiller la conduite du projet. L'Assurance Projet s'adresse aux parties prenantes du projet, l'assurance qualité à l'ensemble de la communauté. Réf. 6.2.6
- b) Incorrect. Elles sont toutes deux indépendantes du Chef de Projet. Réf. 6.2.6
- c) Correct. L'assurance qualité est une fonction au sein de l'organisation. L'Assurance Projet est un rôle temporaire au sein de l'équipe de projet. Réf. 6.2.6
- d) Incorrect. L'Assurance Projet et l'assurance qualité veillent toutes deux à ce que les normes applicables soient utilisées. Réf. 6.2.6

## PRINCE2 – L'examen Fondamental

---

14 Domaine du syllabus : OV0203 - Vue d'ensemble et Principes

Réponse correcte : C

Objectif : LL2 - Comprendre les caractéristiques d'un projet

- a) Incorrect. Les projets s'accompagnent de menaces et d'opportunités qui dépassent celles que l'on rencontre généralement dans le cours normal des affaires. Les projets présentent plus de risques. Réf. 1.3
- b) Incorrect. L'environnement de projet implique une équipe de projet composée de personnes aux compétences différentes et qui travaillent ensemble de façon temporaire en vue d'introduire un changement dans l'environnement de l'entreprise. Réf. 1.3
- c) Correct. Ces caractéristiques relèvent du programme. Alors que les projets délivrent des résultats et des bénéfices, bon nombre ne seront PAS réalisés jusqu'à après la clôture du projet. Réf. 19.4
- d) Incorrect. Les projets sont de nature temporaire. Une fois le changement mis en œuvre, la nécessité du projet disparaît. Réf. 1.3

15 Domaine du syllabus : IP0204 - Processus Initialiser le Projet

Réponse correcte : C

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité de la Documentation d'Initialisation de Projet

- a) Incorrect. Le Plan de Projet décrit quand et comment les objectifs vont être réalisés, mais ne convient PAS de ce qui doit être livré. Cet aspect est défini dans la Documentation d'Initialisation de Projet. Réf. A.16
- b) Incorrect. La Description de Produit du Projet est utilisée dans le processus Clore le Projet pour vérifier que le projet a livré les produits escomptés, mais elle ne constitue PAS un contrat entre le Chef de Projet et le Comité de Pilotage de Projet. Réf. A.21
- c) Correct. La Documentation d'Initialisation de Projet formalise les bases du management et de la réussite globale du projet et représente à ce titre le « contrat » passé entre le Chef de Projet et le Comité de Pilotage de Projet. Réf. A.20
- d) Incorrect. Les informations contenues dans l'Exposé du Projet ne sont PAS suffisamment confirmées ou détaillées pour former un engagement ferme et ne sont PAS mises à jour une fois utilisées pour créer la Documentation d'Initialisation de Projet. Réf. A.19

16 Domaine du syllabus : SB0202 - Processus Gérer une Limite de Séquence

Réponse correcte : B

Objectif : LL2 - Comprendre les objectifs du processus Gérer une Limite de Séquence

- a) Incorrect. Le début de la séquence d'initialisation est approuvé par le Comité de Pilotage de Projet durant le processus Diriger le Projet et à l'issue de la séquence d'élaboration. Il ne s'agit PAS d'une limite de séquence. Réf. 13.4.1
- b) Correct. Examiner et, au besoin, actualiser la Documentation d'Initialisation de Projet (en particulier le Cas d'Affaire, le Plan de Projet, l'approche de projet, les stratégies, la structure de l'équipe de projet et les descriptions de rôle). Réf. 17.2
- c) Incorrect. Le processus Gérer la Livraison des Produits assure la séparation entre le Chef de Projet et les équipes chargées de livrer les produits. Réf. 16.1
- d) Incorrect. Les produits sont évalués et approuvés au fur et à mesure qu'ils sont achevés durant le processus Gérer la Livraison des Produits. Ces vérifications de la qualité ne peuvent PAS attendre jusqu'à la fin de la séquence. Réf. 16.4.2

17 Domaine du syllabus : CH0204 - Thème Changements

Réponse correcte : C

Objectif : LL2 - Comprendre les étapes recommandées pour le contrôle des incidences et la maîtrise des changements

- a) Incorrect. Il s'agit d'une requête de changement. Bien qu'un Chef d'équipe puisse y faire référence dans un Rapport d'Avancement, celui-ci ne permet PAS de gérer un changement. Réf. 9.3.3
- b) Incorrect. Le Chef de Projet ne produit PAS les Rapports de Progression. Réf. 10.3.3.4
- c) Correct. Le Chef d'équipe générera une incidence de projet, mais il appartient au Chef de Projet de déterminer si celle-ci doit être gérée par le biais d'un Rapport d'Incidence formel. Réf. 9.3.3
- d) Incorrect. Le Chef d'équipe ne génère PAS de Rapports d'Exception. Réf. 10.3.4

18 Domaine du syllabus : CP0201 - Processus Clore le Projet

Réponse correcte : B

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité du Processus Clore le Projet

- a) Incorrect. Cette étape intervient durant le processus Initialiser le Projet, dans le cadre de la définition de la Stratégie de Configuration. Réf. 14.4.2
- b) Correct. Il s'agit d'une finalité du processus Clore le Projet. Réf. 18.1
- c) Incorrect. Il s'agit d'une finalité du processus Gérer la Livraison des Produits. Réf. 16.1
- d) Incorrect. Tous les bénéfices du projet ne seront PAS réalisés à la clôture du projet. Réf. 18.4.4

19 Domaine du syllabus : SU0202 - Processus Elaborer le Projet

Réponse correcte : A

Objectif : LL2 - Comprendre les objectifs du processus Elaborer le Projet

- a) Correct. L'un des objectifs du processus Elaborer le Projet est d'assurer qu'on ne perd PAS de temps à initialiser un projet en s'appuyant sur des hypothèses erronées, etc. Réf. 12.2
- b) Incorrect. L'équipe de projet est composée durant le processus Elaborer le Projet, mais le ou les Chefs d'équipe mêmes ne sont PAS nommés jusqu'au processus Gérer une Limite de Séquence. Réf. 12.4.3
- c) Incorrect. Le Plan de Projet est créé durant le processus Initialiser le Projet et approuvé par le Comité de Pilotage de Projet durant le processus Diriger le Projet. Réf. 14.4.6 / 13.4.2
- d) Incorrect. La Documentation d'Initialisation de Projet est préparée durant le processus Initialiser le Projet. Réf. 14.3

20 Domaine du syllabus : DP0202 - Processus Diriger le Projet

Réponse correcte : B

Objectif : LL2 - Comprendre les objectifs du Processus Diriger le Projet

- a) Incorrect. Ce processus est utilisé par le ou les Chef(s) d'équipe pour communiquer avec le Chef de Projet durant le processus Contrôler une Séquence. Réf. 16.1
- b) Correct. Ce processus fournit une interface entre la direction de l'entreprise ou de programme et le projet. Le Comité de Pilotage de Projet doit travailler avec la direction de l'entreprise ou de programme et faire office de canal de communication. Réf. 13.2 / 13.3
- c) Incorrect. Ce processus permet au Chef de Projet de rendre compte au Comité de Pilotage de Projet et d'obtenir des informations auprès de celui-ci. Réf. 15.1
- d) Incorrect. Ce processus fournit des éléments au Comité de Pilotage de Projet afin de lui permettre de communiquer avec la direction de l'entreprise ou de programme. Réf. 17.1

21 Domaine du syllabus : PG0207.2 - Thème Progression

Réponse correcte : C

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité d'un Rapport de Fin de Projet

- a) Incorrect. Le Rapport de Fin de Projet permet d'analyser la façon dont le projet s'est déroulé par rapport à la version d'origine de la Documentation d'Initialisation de Projet. Réf. A.8.1
- b) Incorrect. Le Rapport de Fin de Projet comprend le Rapport des Retours d'Expérience afin de transmettre toutes les leçons qui peuvent être appliquées à d'autres projets à l'avenir. Réf. A.8.1
- c) Correct. Le Comité de Pilotage de Projet utilise le Rapport de Fin de Projet et le Plan de la Séquence suivante pour décider de la marche à suivre pour le projet : par exemple autoriser la séquence suivante, modifier le périmètre du projet ou arrêter le projet. Réf. A.9.1
- d) Incorrect. Le Rapport de Fin de Projet inclut les recommandations d'actions de suivi qui contiennent les risques courants à l'attention des personnes chargées de maintenir et d'utiliser le produit achevé. Réf. A.8.1

22 Domaine du syllabus : CH0201 - Thème Changements

Réponse correcte : C

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité du thème Changements

- a) Incorrect. Cette procédure évalue et contrôle les incertitudes (risques), PAS le changement. Réf. 8.3.5
- b) Incorrect. Cette procédure surveille et évalue les actions à mener pour corriger une déviation hors des tolérances, PAS le changement. Réf. 10.3.4
- c) Correct. Cette procédure identifie et contrôle les changements apportés aux produits référencés. Elle fait partie du thème Changements. Réf. 9.1
- d) Incorrect. Cette procédure définit comment livrer des produits qui sont adaptés aux besoins. Réf. 6.3.2

23 Domaine du syllabus : SU0204.1 - Processus Elaborer le Projet

Réponse correcte : A

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité de l'Exposé du Projet

- a) Correct. L'une des finalités de l'Exposé du Projet est de doter le projet d'un point de départ bien défini. A.19.1
- b) Incorrect. Il s'agit d'une finalité de la Stratégie de Communication. Réf. A.4.1
- c) Incorrect. Il s'agit d'une finalité de la Stratégie de Configuration. Réf. A.6.1
- d) Incorrect. Cela fait partie de l'établissement des contrôles du projet, effectué dans le processus Initialiser le Projet, et NON de l'Exposé du Projet. Réf. A.20.1 / 14.4.5

24 Domaine du syllabus : OV0103 - Vue d'ensemble et Principes

Réponse correcte : C

Objectif : LL1 - Rappeler les quatre éléments intégrés

- a) Incorrect. La qualité est un aspect de performance du projet qui doit être géré. Les éléments intégrés sont les sept principes, les sept thèmes, les sept processus et l'adaptation. Réf. 1.5.3
- b) Incorrect. Les descriptions des rôles contribuent à déterminer et à communiquer les rôles et responsabilités de l'équipe de projet. Les éléments intégrés sont les sept principes, les sept thèmes, les sept processus et l'adaptation. Réf. 1.5.3
- c) Correct. Les quatre éléments intégrés sont les principes, les thèmes, les processus et l'adaptation. Réf. 1.5.3
- d) Incorrect. Les Descriptions de Produit facilitent la focalisation sur les produits, mais les quatre éléments intégrés sont les sept principes, les sept thèmes, les sept processus et l'adaptation. Réf. 1.5.3

25 Domaine du syllabus : PL0202.2 - Thème Plans

Réponse correcte : C

Objectif : LL2 - Comprendre les niveaux de plan, leur finalité et la relation entre eux

- a) Incorrect. (4) Le Plan de Séquence est décomposé jusqu'au niveau de détail requis pour permettre au Chef de Projet d'assurer le contrôle au jour le jour. Réf. 7.2.5
- b) Incorrect. (3) Le Plan de Séquence est créé vers la fin de la séquence précédente. Réf. 7.2.5
- c) Correct. (2) Le Plan de Séquence forme la base du contrôle du Chef de Projet. Le Comité de Pilotage de Projet surveille la progression par rapport au Plan de Projet. Réf. 7.2.4
- d) Incorrect. (1) Le Plan de Séquence est produit vers la fin de la séquence précédente et peut donc être établi à partir des connaissances acquises lors des séquences antérieures. Réf. 7.2.5

26 Domaine du syllabus : PG0208.2 - Thème Progression

Réponse correcte : D

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité d'un Rapport de Progression

- a) Incorrect. Les Rapports de Fin de Séquence ne sont PAS réguliers et peuvent être trop espacés pour permettre une bonne communication. Réf. A.9.1
- b) Incorrect. Ces rapports sont produits par le Chef d'équipe à l'intention du Chef de Projet. Réf. A.3.1
- c) Incorrect. Ces rapports ne sont PAS des rapports de progression réguliers. Réf. A.10.1
- d) Correct. Ces rapports sont régulièrement envoyés au Comité de Pilotage de Projet par le Chef de Projet. Réf. A.11.1

27 Domaine du syllabus : PL0203 - Thème Plans

Réponse correcte : D

Objectif : LL2 - Comprendre la technique de planification basée sur le produit

- a) Incorrect. Le périmètre sera clairement défini, mais le temps et les efforts nécessaires pour livrer ces produits ne seront PAS définis. Réf. 7.3.3
- b) Incorrect. La technique de planification basée sur le produit ne comprend PAS d'estimations et ne peut donc identifier la durée du projet. Réf. 7.3.3
- c) Incorrect. Bien que la technique se concentre sur l'identification des produits requis pour le projet, les activités requises pour créer ou modifier chacun des produits planifiés doivent être identifiées afin de dresser un tableau plus global de la charge de travail du plan. Réf. 7.3.3
- d) Correct. Le fait d'identifier et de documenter de manière claire et cohérente les produits du plan et les interdépendances qui les relie réduit le risque de négliger ou d'omettre des aspects importants du périmètre. Réf. 7.3.3

28 Domaine du syllabus : RK0201 - Thème Risque

Réponse correcte : B

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité du thème Risque

- a) Incorrect. La Stratégie des Risques définit les activités qui doivent être mises en œuvre pour contrôler les risques du projet. Réf. 8.1
- b) Correct. La finalité du thème Risque est de gérer les risques au niveau du projet, PAS au niveau de l'entreprise ou du programme. Réf. 8.1
- c) Incorrect. L'option a) est incorrecte
- d) Incorrect. L'option b) est correcte

29 Domaine du syllabus : CP0203 - Processus Clore le Projet

Réponse correcte : B

Objectif : LL2 - Comprendre le contexte du processus Clore le Projet

- a) Incorrect. Le Chef de Projet ne dispose PAS du niveau d'autorité requis. Il met en œuvre la clôture prématurée du projet à la demande du Comité de Pilotage de Projet. Réf. 18.4.2
- b) Correct. Le Comité de Pilotage de Projet déclenche la clôture prématurée du projet à partir du processus Diriger le Projet. Réf. 18.4.2 / 13.4.4
- c) Incorrect. Le Support Projet peut fournir des informations de gestion pour appuyer une clôture prématurée du projet, mais la clôture ne peut être déclenchée que par l'équipe de projet sur décision du Comité de Pilotage de Projet. Réf. 18.4.2
- d) Incorrect. Le Comité de Pilotage de Projet peut confier à l'Assurance Projet le soin d'effectuer une partie des activités de revue et d'évaluation durant le processus Clore le Projet, mais l'Assurance Projet ne dispose PAS du niveau d'autorité requis pour déclencher une clôture prématurée du projet. Réf. 18.4. 2 / 13.4.5

30 Domaine du syllabus : OR0201 - Thème Organisation

Réponse correcte : C

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité du thème Organisation

- a) Incorrect. Cette option est couverte par le thème Progression. Réf. 10.1
- b) Incorrect. Les membres de l'équipe peuvent avoir besoin d'une formation au début du projet. Le Chef de Projet doit s'assurer que les besoins en formation sont intégrés dans les plans appropriés. Réf. 5.3.3.2
- c) Correct. Le thème Organisation a pour objectif de définir et d'établir la structure des redevabilités et des responsabilités (le qui ?) du projet. Réf. 5.1
- d) Incorrect. Le management par exception exige l'établissement de séquences ainsi que la définition de buts et de tolérances par rapport aux 6 objectifs. Tous ces aspects sont couverts par le thème Progression. Réf. 10.1

31 Domaine du syllabus : DP0201 - Processus Diriger le Projet

Réponse correcte : A

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité du Processus Diriger le Projet

- a) Correct. Le processus Diriger le Projet doit permettre au Comité de Pilotage de Projet d'assumer la redevabilité de la réussite du projet en prenant les décisions essentielles et en exerçant un contrôle général, tout en déléguant au Chef de Projet le management du projet au jour le jour. Réf. 13.1
- b) Incorrect. Le processus Contrôler une Séquence permet au Chef de Projet d'affecter les tâches, de surveiller le travail, de régler les incidences, d'informer le Comité de Pilotage de Projet de la progression et de mener les actions correctives nécessaires. Réf. 15.1
- c) Incorrect. Le processus Elaborer le Projet vise à s'assurer que toutes les conditions préalables à l'initialisation du projet sont en place. Réf. 12.1
- d) Incorrect. Le processus Initialiser le Projet a pour but de doter le projet de solides fondations. Réf. 14.1

32 Domaine du syllabus : PL0202.2 - Thème Plans

Réponse correcte : B

Objectif : LL2 - Comprendre les niveaux des plans, leur finalité et les relations entre le Plan de Projet, les Plans de Séquence, les Plans d'équipe et un Plan d'Exception

- a) Incorrect. Le Plan de Projet est créé durant le processus Initialiser le Projet, mais la création du Plan de Séquence de la séquence d'initialisation est antérieure. Réf. 7.2.3
- b) Correct. Le Plan de Séquence de la séquence d'initialisation prévoit la création de la Documentation d'Initialisation de Projet. Il s'agit du premier plan qui doit être créé dans le cadre des processus PRINCE2. Réf. 7.2.3
- c) Incorrect. Les Plans d'équipe sont optionnels et ne sont PAS produits jusqu'au processus Gérer la Livraison des Produits. Ce processus peut être utilisé de façon optionnelle durant l'initialisation d'un projet, mais le Plan de Séquence de la séquence d'initialisation doit être créé avant l'initialisation. Réf. 7.2.3
- d) Incorrect. Un Plan d'Exception ne peut PAS être créé jusqu'à l'établissement d'objectifs permettant de mesurer la progression. Ces objectifs sont définis dans le Plan de Projet et les Plans de Séquence subséquents. Aucun de ces plans ne précède cependant le Plan de Séquence de la séquence d'initialisation. Réf. 7.2.3

33 Domaine du syllabus : OV0102 - Vue d'ensemble et Principes

Réponse correcte : D

Objectif : LL1 - Rappeler la définition d'un projet

- a) Incorrect. Voir justification de l'option d).
- b) Incorrect. Voir justification de l'option d).
- c) Incorrect. Voir justification de l'option d).
- d) Correct. Un projet est une organisation temporaire, créée en vue de livrer un ou plusieurs produits d'entreprise conformément à un Cas d'Affaire convenu. Réf. 1.3

34 Domaine du syllabus : MP0202 - Processus Gérer la Livraison des Produits

Réponse correcte : C

Objectif : LL2 - Comprendre les objectifs du processus Gérer la Livraison des Produits

- a) Incorrect. Le Lot de Travaux assure que tous les membres de l'équipe, y compris les fournisseurs, comprennent ce qu'ils ont à faire. Réf. 16.2
- b) Incorrect. Le Lot de Travaux doit contenir les Descriptions de Produit qui décrivent le ou les produits requis, y compris les critères qualité. Réf. 16.2
- c) Correct. Le processus Gérer la Livraison des Produits ne prévoit PAS de communications avec le Comité de Pilotage de Projet. Le fait d'informer le Comité de Pilotage de Projet de la progression des produits relève du processus Contrôler une Séquence. Réf. 16.2
- d) Incorrect. Le fait de s'assurer que le travail attribué à l'équipe est convenu avec le Chef de Projet relève de l'activité Accepter un Lot de Travaux. Réf. 16.2

35 Domaine du syllabus : QU0203 - Thème Qualité

Réponse correcte : A

Objectif : LL2 - Comprendre l'objectif de la technique de revue qualité

- a) Correct. Le fait d'impliquer les principales parties intéressées dans la vérification de la qualité du produit favorise une approbation plus large du produit. Réf. 6.3.2.1
- b) Incorrect. Tout changement apporté aux spécifications d'un produit doit être soumis à une procédure formelle de maîtrise des changements. Réf. 9.1
- c) Incorrect. Les erreurs doivent être notées sous forme d'actions de suivi qui seront effectuées hors de la réunion. Réf. 6.3.2.1
- d) Incorrect. Cela ne fait PAS partie de la technique de revue qualité. Les résultats de la revue sont communiqués aux responsables/personnels de support appropriés qui mettront à jour ces informations. Réf. 15.4.2

36 Domaine du syllabus : OR0205 - Thème Organisation

Réponse correcte : B

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité de la Stratégie de Communication

- a) Incorrect. Il s'agit de la finalité de la Stratégie de Configuration et NON de la Stratégie de Communication. Réf. A.6.1
- b) Correct. Il s'agit d'un élément clé de l'utilisation de la Stratégie de Communication. Réf. A.4.1
- c) Incorrect. Cela reflète la finalité du thème Organisation dans PRINCE2, PAS de la Stratégie de Communication. Réf. 5.1 / A.4.1
- d) Incorrect. Les Chefs d'équipe communiquent avec le Chef de Projet, PAS avec le Comité de Pilotage de Projet. Réf. 5.3.2.7 / A.4.1

37 Domaine du syllabus : CH0203.4 - Thème Changements

Réponse correcte : B

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité du Registre des Incidences

- a) Incorrect. La Description de Produit sera actualisée pour refléter les requêtes de changement, si ces besoins sont approuvés par le biais de la maîtrise des changements. La Description de Produit ne contient PAS les détails de l'état. Réf. A.17.2
- b) Correct. Les requêtes de changement doivent être définies dans des Rapports d'Incidence et enregistrées dans le Registre des Incidences. Le Chef de Projet surveillera leur état. Réf. A.12.1
- c) Incorrect. Ce document montre l'état d'un produit et fait référence aux éventuels Rapports d'Incidence. Il n'indique PAS l'état des requêtes de changement. Réf. A.5.2
- d) Incorrect. Si des requêtes de changement sont identifiées durant une revue qualité, elles doivent être soulevées sous forme de Rapports d'Incidence et ajoutées au Registre des Incidences. Le Registre Qualité ne montre PAS l'état des Rapports d'Incidence. Réf. A.23.2

38 Domaine du syllabus : QU0101 - Thème Qualité

Réponse correcte : B

Objectif : LL1 - Rappeler les rôles de l'équipe de revue qualité recommandés

- a) Incorrect. Bien que l'Utilisateur Principal puisse participer à une revue qualité, par exemple en tant que vérificateur, l'Utilisateur Principal ne fait PAS partie des rôles de l'équipe de revue qualité recommandés. Réf. 6.3.2.1
- b) Correct. Ce rôle présente le produit soumis à la revue et représente le(s) producteur(s) du produit. Le représentant coordonne et assure également les actions de suivi après la revue, c.-à-d. qu'il apporte au produit les modifications convenues par l'équipe. Réf. 6.3.2.1
- c) Incorrect. Bien que le Support Projet puisse participer à une revue qualité, par exemple en tant qu'administrateur, le Support Projet ne fait PAS partie des rôles de l'équipe de revue qualité recommandés. Réf. 6.3.2.1
- d) Incorrect. Bien que l'Assurance Projet puisse participer à une revue qualité, par exemple en tant que vérificateur, et qu'elle soit chargée d'identifier les personnes susceptibles de remplir ce rôle, l'Assurance Projet ne fait PAS partie des rôles de l'équipe de revue qualité recommandés. Réf. 6.3.2.1

39 Domaine du syllabus : QU0206.3 - Thème Qualité

Réponse correcte : C

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité d'un Registre Qualité

- a) Incorrect. Cet événement s'est déjà produit. Il n'existe aucune incertitude quant à sa survenance et il ne constitue par conséquent PAS un risque. Réf. 8.2.1 / A.25.1
- b) Incorrect. Une incidence peut être générée (sous forme de hors-spécification) et gérée de manière formelle, si elle risque, par exemple, de déboucher sur une situation d'exception. Le produit qui doit être cependant toujours actualisé à partir du résultat des activités qualité est le Registre Qualité. Réf. 6.3.1.6 / A.23.1
- c) Correct. Le Registre Qualité enregistre les résultats de toutes les activités de qualité. Réf. 6.3.1.6 / A.23.1
- d) Incorrect. Bien qu'il puisse y avoir une recommandation sur la manière dont ce produit devrait être développé pour éviter une telle situation à l'avenir, cette affirmation ne le démontre PAS. Réf. 6.3.1.6 / A.14.1

40 Domaine du syllabus : PG0206.1 - Thème Progression

Réponse correcte : B

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité d'un Journal de Projet

- a) Incorrect. Le Plan de Séquence permet d'enregistrer les activités et les produits planifiés pour la séquence. Réf. 7.2.5
- b) Correct. Le Chef de Projet peut gérer les incidences de manière informelle, et celles-ci doivent être saisies dans le Journal de Projet. Réf. A.7.1
- c) Incorrect. L'Enregistrement de Configuration contient des informations sur l'état de chaque produit. Réf. A.5.1
- d) Incorrect. Le Rapport d'Avancement est produit par le Chef de Projet et indique la progression d'un Lot de Travaux. Réf. A.3.1

41 Domaine du syllabus : OV0202 - Vue d'ensemble et Principes

Réponse correcte : D

Objectif : LL2 - Comprendre les sept principes

- a) Incorrect. Cette option exige que le projet soit divisé en plusieurs séquences gérables, comportant des points de contrôle et de décision. Réf. 2.4
- b) Incorrect. Cette option exige qu'une décision soit prise sur la manière dont la méthode de management du projet doit être appliquée. Réf. 2.7
- c) Incorrect. Cette option exige que le périmètre total du projet soit compris et que tous les livrables soient totalement définis. Réf. 2.6
- d) Correct. La redevabilité est établie en déléguant l'autorité d'un niveau de management au niveau suivant et en définissant des tolérances par rapport aux six objectifs pour le niveau respectif du plan : durée, coût, qualité, périmètre, risque, bénéfice. Réf. 2.5

42 Domaine du syllabus : SU0201 - Processus Elaborer le Projet

Réponse correcte : A

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité du processus Elaborer le Projet

- a) Correct. Le processus Elaborer le Projet vise à répondre à la question « le projet est-il viable et justifié ? » en s'assurant que les conditions préalables à l'initialisation du projet sont en place. Réf. 12.1
- b) Incorrect. Le Plan de Projet est créé durant le processus Initialiser le Projet, PAS durant le processus Elaborer le Projet. Réf. 14.4.6
- c) Incorrect. La Documentation d'Initialisation de Projet est créée durant le processus Initialiser le Projet, PAS durant le processus Elaborer le Projet. Réf. 14.4.8
- d) Incorrect. Les exigences qualité du client sont collectées et documentées dans la Description de Produit du Projet durant le processus Elaborer le Projet. Rien ne confirme qu'elles seront satisfaites à ce stade, puisqu'elles constituent un objectif. Réf. 12.4.4

43 Domaine du syllabus : SB0202 - Processus Gérer une Limite de Séquence

Réponse correcte : C

Objectif : LL2 - Comprendre les objectifs du processus Gérer une Limite de Séquence

- a) Incorrect. De nouvelles parties prenantes peuvent être identifiées à tout moment et devront être ajoutées dans la Stratégie de Communication, PAS dans la structure de l'équipe de projet. Réf. A.4.2
- b) Incorrect. Les personnes désignées pour assumer un rôle au sein d'une revue qualité ne sont PAS enregistrées dans la structure de l'équipe de projet. Elles sont enregistrées dans le Registre Qualité et les Descriptions de Produit connexes. Réf. A.23.2 / A.17.2
- c) Correct. De nouveaux Chefs d'équipe pourront être requis pour la séquence suivante ou une Assurance Projet différente pourra s'avérer nécessaire en raison de la nature de la séquence suivante, etc. Réf. 17.2 / 17.4.1
- d) Incorrect. La structure de l'équipe de projet comprend le Chef d'équipe, mais PAS les membres de l'équipe. Ces détails doivent être modifiés dans le Plan d'équipe. Réf. 16.4.2

44 Domaine du syllabus : OR0203.1 - Thème Organisation

Réponse correcte : A

Objectif : LL2 - Comprendre le rôle du Comité de Pilotage de Projet

- a) Correct. La tolérance est allouée au Chef de Projet par le Comité de Pilotage de Projet lors de l'autorisation de la séquence suivante. La tolérance est allouée aux équipes spécialistes par le Chef de Projet et NON par le Comité de Pilotage de Projet. Réf. 15.4.1
- b) Incorrect. Dans la mesure où le Plan de Revue des Bénéfices inclut des ressources au-delà de la vie du projet, la responsabilité de ce plan doit être transférée à la direction de l'entreprise ou de programme lorsqu'on autorise la clôture du projet. Réf. 13.4.5
- c) Incorrect. La Description de Produit du Projet est incorporée dans l'Exposé du Projet, qui est approuvé par le Comité de Pilotage de Projet lors de l'autorisation de l'initialisation. Réf. 13.4.1
- d) Incorrect. Le Comité de Pilotage de Projet convient de la fréquence des Rapports de Progression avec le Chef de Projet à la fin de chaque séquence, lors de l'autorisation d'un Plan de Séquence ou d'un Plan d'exception. Réf. 10.3.3.4

45 Domaine du syllabus : PG0205 - Thème Progression

Réponse correcte : B

Objectif : LL2 - Comprendre la définition des tolérances de projet

- a) Incorrect. Le Comité de Pilotage de Projet exerce un contrôle général au niveau projet, sous réserve que les prévisions demeurent dans les limites de la tolérance du projet, et alloue au Chef de Projet des tolérances pour chaque séquence management. Réf. 10.3.1.1
- b) Correct. La direction de l'entreprise/de programme se situe en dehors du projet, mais définit les exigences et les niveaux de tolérance généraux du projet. Réf. 10.3.1.1
- c) Incorrect. L'Exécutif fait partie du Comité de Pilotage de Projet. La tolérance du projet est définie par la direction de l'entreprise/de programme pour le Comité de Pilotage de Projet. Réf. 10.3.1.1
- d) Incorrect. Le Chef de Projet convient de la tolérance du Lot de Travaux avec le(s) Chef(s) d'équipe. Réf. 10.3.1.1

46 Domaine du syllabus : OV0201 - Vue d'ensemble et Principes

Réponse correcte : B

Objectif : LL2 - Comprendre les bénéfices de PRINCE2

- a) Incorrect. Les parties prenantes ne sont PAS représentées dans les plans. Elles peuvent cependant recevoir des copies. Réf. 1.7
- b) Correct. Les plans PRINCE2 sont conçus pour répondre aux besoins des différents niveaux de l'organisation du projet et améliorer la communication et le contrôle à travers une mise à jour régulière et une communication aux niveaux nécessaires. Réf. 1.7
- c) Incorrect. Un seul plan ne peut pas répondre aux besoins de tous les niveaux de l'organisation du projet. Réf. 7.2.3
- d) Incorrect. Les niveaux de management de l'organisation du projet sont recommandés dans la méthode PRINCE2. Les plans recommandés n'affectent PAS les niveaux de management requis. Réf. 5.3.1

47 Domaine du syllabus : PL0101 - Thème Plans

Réponse correcte : C

Objectif : LL1 - Comprendre les niveaux de plan recommandés par PRINCE2

- a) Incorrect. Il existe en outre deux autres niveaux : le Plan de Séquence et le Plan d'équipe. Réf. 7.2.3
- b) Incorrect. Il existe en outre un autre niveau de Plan d'équipe. Réf. 7.2.3
- c) Correct. Le Plan de Projet, le Plan de Séquence et le Plan d'équipe (le Plan d'Exception remplace l'un de ces plans). Réf. 7.2.3
- d) Incorrect. Le Plan de Projet, le Plan de Séquence et le Plan d'équipe (le Plan d'Exception remplace l'un de ces plans). Réf. 7.2.3

48 Domaine du syllabus : QU0206.2 - Thème Qualité

Réponse correcte : C

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité d'une Description de Produit

- a) Incorrect. (4) Une bonne compréhension de la méthode qualité et des compétences requises en matière de qualité permet de planifier et de programmer les activités de revue. Réf. A.17.1
- b) Incorrect. (3) Les compétences requises pour développer le produit facilitent la planification des ressources. Réf. A.17.1
- c) Correct. (2) La Description de Produit inclut les produits dont ce produit dépend, mais PAS l'inverse. Réf. A.17.1
- d) Incorrect. (1) La composition identifie les différentes parties d'un produit et fournit une indication de sa « taille » en vue de faciliter les estimations. Réf. A.17.1

49 Domaine du syllabus : CH0202 - Thème Changements

Réponse correcte : C

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité d'un budget de changement

- a) Incorrect. Tous les changements apportés aux coûts référencés du projet doivent émaner de la Direction de l'Entreprise, à moins qu'ils ne soient prévus dans la tolérance du Comité de Pilotage de Projet. Réf. 10.3.3.1
- b) Incorrect. La tolérance de coût est communiquée au Chef de Projet à chaque séquence. Toute augmentation nécessite un Rapport d'Exception que le Comité de Pilotage de Projet doit examiner et, le cas échéant, financer à partir de la tolérance du projet. Réf. 10.3.4
- c) Correct. Il s'agit d'une somme d'argent que le client et le fournisseur conviennent d'utiliser pour financer le coût des requêtes de changement. Sa gestion et son contrôle sont confiés à l'Autorité de Changement. Réf. 9.3.1.1
- d) Incorrect. Le budget de changement ne prend PAS en charge les corrections des hors-spécifications. Réf. 9.3.1.1

50 Domaine du syllabus : RK0207 - Thème Risque

Réponse correcte : D

Objectif : LL2 - Comprendre le concept d'appétit du risque et de tolérances de risque

- a) Incorrect. Il s'agit d'un budget de risque : une somme d'argent intégrée au budget du projet et conservée à l'écart afin de financer les réponses spécifiques aux menaces et aux opportunités du projet. Réf. 8.3.6
- b) Incorrect. Il s'agit d'un budget de risque, dont les mécanismes de contrôle et d'accès doivent être détaillés dans la Stratégie des Risques. Réf. 8.3.6
- c) Incorrect. Cette option décrit une tolérance de coût, PAS un appétit du risque. Réf. 10.2.3
- d) Correct. L'attitude propre à une organisation vis-à-vis de la prise de risque et qui détermine le degré de risque qu'elle juge acceptable. Réf. 8.3.2

51 Domaine du syllabus : OR0202 - Thème Organisation

Réponse correcte : C

Objectif : LL2 - Comprendre les trois intérêts du projet et la manière dont ils sont représentés au sein des trois niveaux de la structure de l'équipe de projet

- a) Incorrect. Le Comité de Pilotage de Projet représente le niveau « direction ». Réf. 5.3.1
- b) Incorrect. Le Chef de Projet représente le niveau « management ». Réf. 5.3.1
- c) Correct. Le niveau « livraison » est représenté par le Chef d'équipe responsable de la livraison des produits du projet, ce dont il s'acquitte à travers le processus Gérer la Livraison des Produits. Réf. 5.3.1
- d) Incorrect. Le Support Projet ne représente AUCUN niveau au sein de l'équipe de projet. Réf. 5.3.1

52 Domaine du syllabus : BC0202.2 - Thème Cas d'Affaire

Réponse correcte : C

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité d'un Plan de Revue des Bénéfices

- a) Incorrect. Il s'agit d'une finalité du Cas d'affaire. Réf. A.2.1
- b) Incorrect. Le Plan de Revue des Bénéfices inclut tous les bénéfices, PAS seulement ceux qui peuvent être mesurés après la clôture du projet. Réf. A.1.1
- c) Correct. Le Plan de Revue des Bénéfices couvre l'évaluation des bénéfices. Réf. 4.3.3 / A.1.1
- d) Incorrect. Les raisons du projet sont dérivées du mandat de projet et documentées dans l'ébauche du Cas d'Affaire durant le processus Elaborer le Projet. Réf. 12.4.4

53 Domaine du syllabus : CH0203.2 - Thème Changements

Réponse correcte : B

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité d'un Enregistrement de Configuration

- a) Incorrect. Cette option décrit le Rapport d'état du Produit. Chaque version d'un produit possède un Enregistrement de Configuration différent. Réf. A.18.1
- b) Correct. Contient la relation avec les autres éléments susceptibles d'être affectés par les éventuels changements apportés au produit. Réf. 9.3.1.2 / A.5.1
- c) Incorrect. Le niveau maximum de contrôle possible est déterminé en décomposant les produits du projet jusqu'à ce que chaque composant puisse être installé, remplacé ou modifié indépendamment. La structure de décomposition du produit peut donc soutenir l'ensemble de la gestion de la configuration pas uniquement enregistrement de configuration. Réf. 9.3.2
- d) Incorrect. Les Enregistrements de Configuration font référence aux incidences ou aux risques qui sont à l'origine du changement du produit. Ils ne contiennent PAS les détails des incidences/risques mêmes. Réf. A.5.2

54 Domaine du syllabus : CS0201 - Processus Contrôler une Séquence

Réponse correcte : B

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité du processus Contrôler une Séquence

- a) Incorrect. Le Chef de Projet mène les actions correctives nécessaires pour assurer que la séquence demeure dans les limites de tolérance. Réf. 15.1 / 15.4.8
- b) Correct. La recommandation des tolérances de séquence intervient pendant la planification de la séquence durant le processus Gérer une Limite de Séquence. Réf. 17.4.1 / 13.4.3
- c) Incorrect. Le Chef de Projet informe le Comité de Pilotage de Projet de la progression du projet par le biais de Rapports de Progression. Réf. 15.1 / 15.4.5
- d) Incorrect. Le Chef de Projet affecte le travail à réaliser à travers les Lots de Travaux. Réf. 15.1 / 15.4.1

55 Domaine du syllabus : PG0203 - Thème Progression

Réponse correcte : B

Objectif : LL2 - Comprendre le concept de séquences management et la différence entre les séquences management et les séquences techniques

- a) Incorrect. PRINCE2 impose un minimum de deux séquences management, une séquence d'initialisation et le reste du projet. Réf. 10.3.2.1
- b) Correct. Une séquence technique peut englober plusieurs séquences management. Réf. 10.3.2.3
- c) Incorrect. Les séquences management ne se chevauchent PAS, ce qui n'est pas le cas des séquences techniques. Réf. 10.3.2.2
- d) Incorrect. Les séquences management et les séquences techniques peuvent être programmées pour coïncider, mais ce ne sera PAS nécessairement le cas pour toutes les séquences. Réf. 10.3.2.2

56 Domaine du syllabus : RK0206.1 - Thème Risque

Réponse correcte : A

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité de la Stratégie des Risques

- a) Correct. La Stratégie des Risques décrit les techniques et normes de gestion des risques spécifiques devant être appliquées ainsi que les responsabilités en matière de réalisation d'une procédure de gestion des risques efficace. Réf. A.24.1
- b) Incorrect. . La Stratégie des Risques ne couvre que l'exposition aux risques du projet Réf. A.24
- c) Incorrect. La Stratégie des Risques définit les différentes catégories de réponses au risque qui peuvent être utilisées pour identifier les actions adaptées à chaque risque. Elle ne définit PAS les actions de réponse spécifiques appropriées pour chaque risque. Réf. A.24
- d) Incorrect. Les surveillants du risque sont identifiés et enregistrés dans le Registre des Risques. Réf. A.25.2

57 Domaine du syllabus : OR0203.2 - Thème Organisation

Réponse correcte : C

Objectif : LL2 - Comprendre les responsabilités et les caractéristiques du rôle du Chef de Projet

- a) Incorrect. Le Chef de Projet ne peut PAS assumer le rôle de l'Exécutif : les deux rôles doivent rester indépendants. Réf. 5.3.2.1
- b) Incorrect. L'Assurance Projet ne peut PAS être déléguée au Chef de Projet car ces deux rôles doivent rester indépendants. Les membres du Comité de Pilotage de Projet sont responsables du rôle d'Assurance Projet et peuvent le déléguer à d'autres personnes, mais PAS au Chef de Projet. Réf. 5.3.2.3
- c) Correct. Le Comité de Pilotage de Projet peut déléguer le rôle de l'Autorité de Changement au Chef de Projet. Réf. 5.3.2.4
- d) Incorrect. Le rôle d'Utilisateur Principal peut être combiné avec le rôle de l'Exécutif, mais ne peut PAS être confié au Chef de Projet. Le Chef de Projet et les rôles du Comité de Pilotage de Projet doivent toujours être séparés. Réf. 5.3.2.1

58 Domaine du syllabus : CH0101 - Thème Changements

Réponse correcte : B

Objectif : LL2 - Rappeler les trois types d'incidences

- a) Incorrect. Un compromis n'est pas l'un des 3 types d'incidences mais l'acceptation d'une hors-spécification sans mener d'action corrective (décision du Comité de Pilotage de Projet). Réf. Tableau 9.2
- b) Correct. Chacune de ces options est un type d'incidence. Réf. Tableau 9.1
- c) Incorrect. Un Rapport d'Incidence contient la description, l'évaluation d'impact et les recommandations relatives à une requête de changement, une hors-spécification ou un problème/souci. Il est uniquement créé pour les incidences qui exigent une approche formelle. Réf. 9.3.1.6
- d) Incorrect. Un Rapport d'Incidence contient la description, l'évaluation d'impact et les recommandations relatives à une requête de changement, une hors-spécification ou un problème/souci. Il est uniquement créé pour les incidences qui exigent une approche formelle. Réf. 9.3.1.6. Un risque n'est pas un type d'incidence. Réf. Tableau 9.1

59 Domaine du syllabus : IP0202 - Processus Initialiser le Projet

Réponse correcte : B

Objectif : LL2 - Comprendre les objectifs du processus Initialiser le Projet

- a) Incorrect. L'approche du projet disponibles sont évaluées dans le processus Elaborer le Projet. Réf. 12.2 / 12.4.5
- b) Correct. L'un des objectifs du processus Initialiser le Projet est de s'assurer que toutes les parties intéressées ont connaissance des parties qui nécessitent des informations ainsi que du format et de la fréquence de ces informations. Réf 14.2 / 14.4.4
- c) Incorrect. L'Exposé de Projet est développé durant le processus Elaborer le Projet, PAS durant le processus Initialiser le Projet. Réf. 12.2
- d) Incorrect. L'un des objectifs du processus Initialiser le Projet est de comprendre et de mettre en place les stratégies nécessaires pour gérer les contraintes, PAS de les éliminer. Réf. 14.2

60 Domaine du syllabus : RK0204 - Thème Risque

Réponse correcte : B

Objectif : LL2 - Comprendre la probabilité du risque, l'impact du risque et la proximité du risque

- a) Incorrect. L'impact de chaque risque se mesure en fonction des objectifs du projet. L'impact identifie le résultat potentiel en cas de matérialisation du risque. Réf. 8.3.5.2
- b) Correct. Le point ou le moment durant le projet où les risques peuvent se matérialiser. Réf. 8.3.5.2
- c) Incorrect. La probabilité de matérialisation du risque : le risque est-il très probable ou peu probable ? Réf. 8.3.5.2
- d) Incorrect. Cette option est l'activité qui évalue la conséquence nette de tous les risques identifiés sur le projet. Réf. 8.3.5.2

61 Domaine du syllabus : MP0203 - Processus Gérer la Livraison des Produits

Réponse correcte : D

Objectif : LL2 - Comprendre le contexte du processus Gérer la Livraison des Produits

- a) Incorrect. Les Plans d'équipe sont produits par le Chef d'équipe durant le processus Gérer la Livraison des Produits. Réf. 16.3
- b) Incorrect. Les Plans d'équipe sont produits par le Chef d'équipe durant le processus Gérer la Livraison des Produits. Réf. 16.3
- c) Incorrect. Les Plans d'équipe sont produits par le Chef d'équipe durant le processus Gérer la Livraison des Produits. Réf. 16.3
- d) Correct. Les Plans d'équipe sont produits par le Chef d'équipe durant le processus Gérer la Livraison des Produits. Réf. 16.3

62 Domaine du syllabus : OR0203.5 - Thème Organisation

Réponse correcte : B

Objectif : LL2 - Comprendre le rôle du Chef d'équipe

- a) Incorrect. Le Chef de Projet ne peut PAS assumer le rôle de Fournisseur Principal. Cela provoquerait un conflit d'intérêt. L'assurance fournisseur doit rester indépendante du Chef de Projet / ne peut PAS lui être déléguée. Réf. 5.3.2.3
- b) Correct. La désignation de Chefs d'équipe séparés est facultative. Si le Chef de Projet justifie des connaissances et des compétences nécessaires, etc., il peut diriger lui-même les équipes. Réf. 5.3.2.7
- c) Incorrect. L'Assurance Projet relève de la responsabilité du Comité de Pilotage de Projet et doit rester indépendante du Chef de Projet / ne peut PAS lui être déléguée. Réf. 5.3.2.3
- d) Incorrect. Le Chef de Projet ne peut PAS assumer le rôle d'Utilisateur Principal. Cela provoquerait un conflit d'intérêt. L'assurance utilisateur doit rester indépendante du Chef de Projet / ne peut PAS lui être déléguée. Réf. 5.3.2.3

63 Domaine du syllabus : OR0204 - Thème Organisation

Réponse correcte : A

Objectif : LL2 - Comprendre ce qu'est une partie prenante

- a) Correct. Les membres du Comité de Pilotage de Projet sont des parties prenantes. Ceux qui jouent un rôle dans le Comité de Pilotage de Projet ont un intérêt dans le projet ou une influence sur son résultat. Les membres du Comité de Pilotage de Projet sont des décideurs qui représentent les parties prenantes dites « principales », c.-à-d. les intérêts de l'entreprise, des utilisateurs et des fournisseurs. Réf. 5.2.5
- b) Incorrect. Les parties prenantes peuvent être internes ou externes à l'organisation de l'entreprise. Les principales parties prenantes sont représentées au sein du Comité de Pilotage de Projet, tandis que les autres ne font pas partie de l'équipe de management de projet. Réf. 5.3.5.2
- c) Incorrect. La direction de l'entreprise et/ou de programme est l'une des parties prenantes du projet, mais ne fait PAS partie de la structure de l'équipe de management de projet. Réf. 5.3.1
- d) Incorrect. Les membres du Comité de Pilotage de Projet sont des parties prenantes. Ceux qui jouent un rôle dans le Comité de Pilotage de Projet ont un intérêt dans le projet ou une influence sur son résultat. Les membres du Comité de Pilotage de Projet sont des décideurs qui représentent les parties prenantes dites « principales », c.-à-d. les intérêts de l'entreprise, des utilisateurs et des fournisseurs. Réf. 5.2.5

64 Domaine du syllabus : RK0203 - Thème Risque

Réponse correcte : C

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité d'un budget de risque

- a) Incorrect. Ils sont financés par le budget de changement, PAS par le budget de risque. Réf. 9.3.1.1
- b) Incorrect. Cette option sera financée à partir de la tolérance de coût. Réf. Tableau 10.1
- c) Correct. Le budget de risque est conservé à l'écart afin de financer les réponses spécifiques aux menaces et aux opportunités du projet. Réf. 8.3.6
- d) Incorrect. L'utilisation d'un budget de risque est définie dans la Stratégie des Risques durant le processus Initialiser le Projet. Réf. A.24.2 / 8.3.6

65 Domaine du syllabus : CS0202 - Processus Contrôler une Séquence

Réponse correcte : A

Objectif : LL2 - Comprendre les objectifs du processus Contrôler une Séquence

- a) Correct. Le Plan d'équipe est produit dans le processus Gérer une Limite de Séquence vers la fin de la séquence et n'est PAS un objectif du processus Contrôler une Séquence. Réf. 15.2 / 17.4.1
- b) Incorrect. Tout écart par rapport à la direction et aux produits convenus en début de séquence est étroitement surveillé afin de prévenir tout changement incontrôlé (dérive du périmètre) et une perte de l'objectif. Réf. 15.2
- c) Incorrect. L'équipe de projet se concentre sur la livraison des produits dans les limites de tolérance fixées. La séquence ne doit PAS dépasser les tolérances convenues avec le Comité de Pilotage de Projet et s'il y a une menace, alors celle-ci doit être remontée Réf. 15.2
- d) Incorrect. L'équipe de projet doit rechercher, évaluer et traiter les incidences et les risques tout au long de la séquence. Réf. 15.2 / 15.3

66 Domaine du syllabus : BC0101 - Thème Cas d'Affaire

Réponse correcte : A

Objectif : LL1 - Rappeler la définition d'un livrable, d'un résultat, d'un bénéfice et d'un contre-bénéfice

- a) Correct. Il s'agit d'un livrable, un produit spécialiste du projet (tangibles ou intangibles). Réf. 4.2.2
- b) Incorrect. Il s'agit d'un résultat. Réf. 4.2.2
- c) Incorrect. Il s'agit d'un bénéfice. Réf. 4.2.2
- d) Incorrect. Il s'agit d'un contre-bénéfice. Réf. 4.3.4.4

67 Domaine du syllabus : QU0201 - Thème Qualité

Réponse correcte : A

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité du thème Qualité

- a) Correct. Le thème Qualité définit l'approche PRINCE2 afin d'assurer que les produits du projet répondent aux exigences de l'entreprise. Réf. 6.1
- b) Incorrect. Cette option est couverte par le thème Changements. Réf. 9.1
- c) Incorrect. Cette option est couverte par le thème Cas d'Affaire. Réf. 4.1
- d) Incorrect. Il s'agit d'une finalité du thème Progression. Réf. 10.1

68 Domaine du syllabus : PG0204 - Thème Progression

Réponse correcte : B

Objectif : LL2 - Comprendre les facteurs qui doivent être pris en considération pour identifier les séquences management

- a) Incorrect. La fréquence des Rapports de Progression doit être déterminée lors de la planification de chaque séquence. Elle n'influence PAS la durée d'une séquence. Réf. 10.3.2.2 / 10.3.1.2
- b) Correct. Des pauses de séquence peuvent être insérées à des points clés quand les risques pour le projet peuvent être examinés avant d'engager des sommes ou des ressources importantes. Réf. 10.3.2.2
- c) Incorrect. Les séquences management sont déterminées selon le degré de confiance du Comité de Pilotage de Projet et du Chef de Projet pour procéder. Les séquences management ne sont PAS déterminées en fonction de la disponibilité du Comité de Pilotage de Projet. Réf. 10.3.2.2 / 10.3.1.2
- d) Incorrect. Les séquences techniques se caractérisent par l'utilisation d'un ensemble de compétences spécialistes. Les séquences management correspondent à l'engagement de ressources et à l'autorité de dépenser. Réf. 10.3.2.2 / 10.3.1.3

69 Domaine du syllabus : SB0203 - Processus Gérer une Limite de Séquence

Réponse correcte : A

Objectif : LL2 - Comprendre le contexte du processus Gérer une Limite de Séquence

- a) Correct. Le Plan de Séquence de la séquence suivante doit être planifié à l'approche de la fin de la séquence en cours, lors de la gestion de la limite de séquence. Réf. 17.2 / 17.3 /17.4.1 / 7.2.5
- b) Incorrect. Le Plan de Séquence de la séquence suivante doit être planifié à l'approche de la fin de la séquence en cours, lors de la gestion de la limite de séquence, afin que le Comité de Pilotage de Projet puisse l'approuver et que la séquence suivante puisse commencer. Réf. 17.4.1
- c) Incorrect. Le Plan de Projet est produit durant le processus Initialiser le Projet. Réf. 14.4.6
- d) Incorrect. Le plan de la seconde séquence d'un projet peut être produit vers la fin de l'initialisation, mais les Plans de Séquence des séquences supplémentaires ne sont PAS produits à ce moment-là. Réf. 7.2.5

70 Domaine du syllabus : RK0205 - Thème Risque

Réponse correcte : D

Objectif : LL2 - Comprendre la différence entre cause, événement et effet quand on exprime un risque

- a) Incorrect. Cette option décrit un effet du risque. L'effet du risque doit décrire le(s) impact(s) que le risque pourrait avoir sur les objectifs du projet s'il se matérialisait. Réf. 8.3.5.1
- b) Incorrect. Cette option décrit un événement de risque. L'événement de risque doit décrire la zone d'incertitude en termes de menace ou d'opportunité. Réf. 8.3.5.1
- c) Incorrect. Cette option décrit un effet du risque. L'effet du risque doit décrire le(s) impact(s) que le risque pourrait avoir sur les objectifs du projet s'il se matérialisait. Réf. 8.3.5.1
- d) Correct. Cette option décrit une cause du risque. La cause du risque doit décrire la source du risque, c'est-à-dire la situation à l'origine du risque. On emploie souvent le terme de facteurs de risque. Réf. 8.3.5.1

71 Domaine du syllabus : PG0201- Thème Progression

Réponse correcte : C

Objectif : LL2 - Comprendre la différence entre les contrôles réactifs et périodiques

- a) Incorrect. La fin d'une séquence n'est PAS un contrôle périodique, c.-à-d. qu'il ne se produit PAS de manière hebdomadaire ou mensuelle. Réf. 10.3.3
- b) Incorrect. Les situations d'exception ne sont PAS un contrôle périodique, c.-à-d. qu'elles ne peuvent PAS être planifiées. Réf. 10.3.3
- c) Correct. Les contrôles périodiques se déroulent à intervalles périodiques prédéfinis. La fréquence et le format des Rapports d'Avancement doivent être convenus dans le Lot de Travaux. Réf. 10.3.3
- d) Incorrect. Ce rapport est produit à la fin d'une séquence et à la fin du projet et ne constitue PAS un contrôle périodique, c.-à-d. qu'il ne se produit PAS de manière hebdomadaire ou mensuelle. Réf. 10.3.3

72 Domaine du syllabus : QU0206.1 - Thème Qualité

Réponse correcte : B

Objectif : LL2 - Comprendre la finalité de la Description de Produit du Projet

- a) Incorrect. Il s'agit d'une finalité de la Stratégie Qualité. Réf. A.22.1
- b) Correct. La finalité de la Description de Produit du Projet est de définir ce que le projet doit livrer en vue d'obtenir l'acceptation du client. Réf. A.21.1
- c) Incorrect. Il s'agit d'une finalité du Plan de Projet. Réf. 7.2.4
- d) Incorrect. Les responsabilités du Chef de Projet sont définies par l'Exécutif au cours du processus Elaborer le Projet et ne sont PAS documentées dans la Description de Produit du Projet. Réf. A.21.1 / 12.4.1

73 Domaine du syllabus : OR0203.4 - Thème Organisation

Réponse correcte : C

Objectif : LL2 - Comprendre le rôle de l'Autorité de Changement

- a) Incorrect. S'il doit y avoir un budget de changement, celui-ci sera déterminé par le Comité de Pilotage de Projet dans le cadre du budget de projet global. Réf. 9.3.1.1 / 13.4.2
- b) Incorrect. Cela relève du rôle du Chef de Projet, PAS de l'Autorité de Changement. Réf. 9.3.3.2 / 9.3.1.1
- c) Correct. Les changements peuvent être approuvés par l'Autorité de Changement sans nécessiter une remontée, dans les limites d'autorité fixées par le Comité de Pilotage de Projet. Réf. 5.2.3.4 / 9.3.1.1 / C.8
- d) Incorrect. L'Autorité de Changement gère les requêtes de changement et les hors-spécifications, PAS les risques. Il doit y avoir une limite à l'autorité déléguée eu égard aux caractéristiques des changements qui peuvent être approuvés par l'Autorité de Changement. Réf. 9.3.1.1

74 Domaine du syllabus : PG0101 - Thème Progression

Réponse correcte : A

Objectif : LL1 - Rappeler les lignes hiérarchiques et de communication entre les quatre niveaux de management

- a) Correct. Le Chef d'équipe a le contrôle d'un Lot de Travaux mais ne doit jamais sortir des tolérances du Lot de Travaux convenues avec le Chef de Projet. Pendant l'exécution du Lot de Travaux, si une prévision quelconque indique que les tolérances convenues vont probablement être dépassées, la déviation doit être signalée au Chef de Projet par le Chef d'équipe en vue d'obtenir une décision sur une action corrective. Réf. 10.3.1.1
- b) Incorrect. Si le Chef d'équipe prévoit une situation d'exception, celle-ci doit être remontée au Chef de Projet sous forme d'incidence. Voir justification de l'option a).
- c) Incorrect. Si le Chef d'équipe prévoit une situation d'exception, celle-ci doit être remontée au Chef de Projet sous forme d'incidence. Voir justification de l'option a).
- d) Incorrect. Si le Chef d'équipe prévoit une situation d'exception, celle-ci doit être remontée au Chef de Projet sous forme d'incidence. Voir justification de l'option a).

75 Domaine du syllabus : RK0202 - Thème Risque

Réponse correcte : B

Objectif : LL2 - Comprendre les cinq étapes de la procédure de gestion des risques

- a) Incorrect. Si le risque n'a PAS été identifié, il ne peut PAS être évalué. Réf. 8.3.5
- b) Correct. Le risque doit être tout d'abord identifié avant de pouvoir être évalué, et les réponses planifiées, puis mises en œuvre. Réf. 8.3.5
- c) Incorrect. Si le risque n'a PAS été identifié, il ne peut PAS être évalué. Les réponses ne peuvent par conséquent PAS être planifiées ou mises en œuvre Réf. 8.3.5
- d) Incorrect. Si le risque n'a PAS été identifié, il ne peut PAS être évalué. Les réponses ne peuvent par conséquent PAS être planifiées ou mises en œuvre Réf. 8.3.5